



APPEL DES CENT BAGNOLET

POUR LA
JUSTICE
ET LA
PAIX

Paix, droits de l'homme, solidarité

Des élèves de Bagnolet s'expriment

Paroles de jeunes

Le numéro « Pour la Justice et la Paix » que vous tenez entre vos mains est un numéro spécial rédigé par des lycéens d'Eugène Hénaff, des collégiens de Travail-Langevin et de Georges Politzer. Se sont joints à cet exercice des élèves des écoles Jules Ferry et Jean Jaurès.

Des collectifs de jeunes se sont attelés à traiter de sujets d'actualité en exprimant, avec leur sensibilité, leur désir de paix, d'égalité, de fraternité, dans notre maison commune qu'est la planète Terre.

Accompagnés par leurs professeurs et soutenus par les chefs d'établissements, ils se sont engagés, en toute indépendance et en pleine responsabilité, dans un travail de rédaction d'articles.

La prise de parole de jeunes des établissements de Bagnolet est l'évènement de ce 40ème numéro « Pour la justice et la Paix ».

Que toutes et tous en soient remerciés !

Être réfugié : un statut difficile

par Ghozlène Arkoub 1S2 Lycée Eugène Hénaff

La France, en 2014, a accueilli 10 371 réfugiés syriens. L'Europe est également le continent qui a reçu le plus de réfugiés, venant principalement de Syrie à cause de la guerre. L'Europe a reçu plus de 360 000 réfugiés en 2015. « La condamnation du racisme, la protection des minorités, l'assistance aux réfugiés, la mobilisation de la solidarité internationale envers les plus nécessiteux, ne sont que des applications cohérentes du principe de la citoyenneté mondiale ». Jean-Paul II.



Dans ce numéro

Être réfugié: un statut difficile - Le rôle de l'ONU dans le conflit Syrien - Pour une littérature définitionnelle des droits de l'Homme - Une terre promise - Les réfugiés - Conversation avec la pierre

Appel des Cent pour la
Paix Bagnolet

bagnoletpaix@gmail.com
20, rue Louis David - Apt B78
93170 BAGNOLET

POURQUOI FUIENT-ILS LEUR PAYS ?

Les réfugiés entrent généralement illégalement en Europe, la majorité d'entre eux quittent leur pays qui est en guerre. La Syrie est un pays qui connaît une guerre civile depuis 2011. Cette guerre civile a causé des milliers de morts et encore aujourd'hui ne cesse de détruire le pays. Ainsi, il faut prendre en compte le fait que ces réfugiés fuient un pays subissant des bombardements et des massacres et laissent toute une vie derrière eux. Leur seul espoir pour s'en sortir est de demander l'aide aux pays voisins. La majorité des réfugiés sont des femmes et des enfants qui ne peuvent pas combattre.

COMMENT SONT-ILS ACCUEILLIS ?

En France, 85 244 demandes ont été enregistrées en 2016 pour obtenir le statut de réfugié. La démarche

est longue pour pouvoir obtenir la protection de la France. Lorsqu'ils obtiennent la protection de la France, plusieurs mois après leur arrivée, ils obtiennent une carte de dix ans ou une carte de séjour d'une année

DES CONDITIONS DE VIE TERRIBLES.

En janvier 2017, l'organisation Médecins sans frontières (MSF) a soigné des réfugiés dans la rue qui étaient proche de l'hypothermie. Le 7 janvier cette même organisation a dénoncé les violences de la police envers les réfugiés ce qui rend leur condition de vie encore plus difficile.

En novembre, MSF a inauguré un centre dédié aux mineurs situé à Pantin, il propose un accompagnement juridique, des soins et des activités culturelles et sportives, afin des les mener vers un quotidien plus stable.

Le rôle de l'ONU dans le conflit Syrien

par Réju ROB 1S2 Lycée Eugène Hénaff

L'Organisation des Nations unies ayant pour but la paix internationale, ne semble pas agir face au conflit syrien qui dure depuis 2011. L'ONU ne peut régler la crise syrienne, impuissante face à la Russie qui ne cesse d'utiliser son droit de veto.

Depuis le début de la guerre civile en Syrie, seize projets de résolutions ont été proposés par le conseil de sécurité de l'ONU et la Russie a utilisé son droit de veto onze fois, soutenant le régime de Bachar Al-Assad.

COMMENT PEUT AGIR L'ONU FACE À CE CONFLIT ?

Des projets de résolutions sont souvent proposés pour régler la crise syrienne, mais ces projets ne doivent pas faire l'objet du veto d'un des membres permanents du Conseil pour pouvoir être appliqué. L'ONU a donc du mal à imposer une solution qui mettrait fin à la guerre à cause de la Russie ou même de la Chine qui s'était rangée du côté de Poutine au début de la guerre et qui a utilisé son droit de veto six fois. « Le rapport de force est incontestablement favorable aux Russes » estime Karim Bitar, de l'Institut des affaires internationales et stratégiques de Paris .

Le peu de fois où les résolutions ont pu être appliquées, cela n'a eu que quelques incidences minimales et n'a pas mis fin au conflit. Aucun des textes de ces résolutions ne prévoyait de sanctions malgré la gravité de la situation.



Photo ONU D.R

FAUT-IL UNE RÉFORME DU DROIT DE VETO ?

Les membres permanents du Conseil de sécurité détiennent depuis 1945 le droit de veto, qui leur permet de s'opposer à n'importe quelle action de l'ONU. L'ONU peut être considérée comme l'ensemble de ces cinq membres, l'organisation ne pouvant avancer sans l'accord du Conseil de sécurité. Ce privilège paralyse l'ONU notamment pour régler le conflit syrien. Plusieurs pays, dont la France, souhaitent une réforme de ce droit depuis 2013. Une possible suspension de ce droit lors des crimes de masse, comme en Syrie a été proposé par Kofi Annan, ancien secrétaire général de l'ONU. Cette réforme permettrait, non seulement de donner plus de pouvoir aux autres pays, mais également de donner la possibilité à l'ONU d'atteindre son objectif qui est la paix internationale.

Une Terre promise

Fatma YOKUS 3ème collège Travail, rédigé en 2015

L'ÉTAT D'ISRAËL ET LA PALESTINE : UN CONFLIT QUI DURE DEPUIS SI LONGTEMPS. FATMA NOUS APPORTE UN ÉCLAIRAGE SUR LA QUESTION.

Tout commence vers 1850-1750 avant notre ère, avec l'arrivée d'Abraham, père des trois grandes religions monothéistes, sur la terre de Canaan (Palestine). Vers - 1450 : Moïse libère les Hébreux, qui quittent l'Égypte pour la « Terre promise ». Aux alentours de - 1000 : le premier royaume d'Israël est créé. Jérusalem en devient la capitale et le centre spirituel. Dès lors, le destin de la région se mêle avec l'histoire du judaïsme.

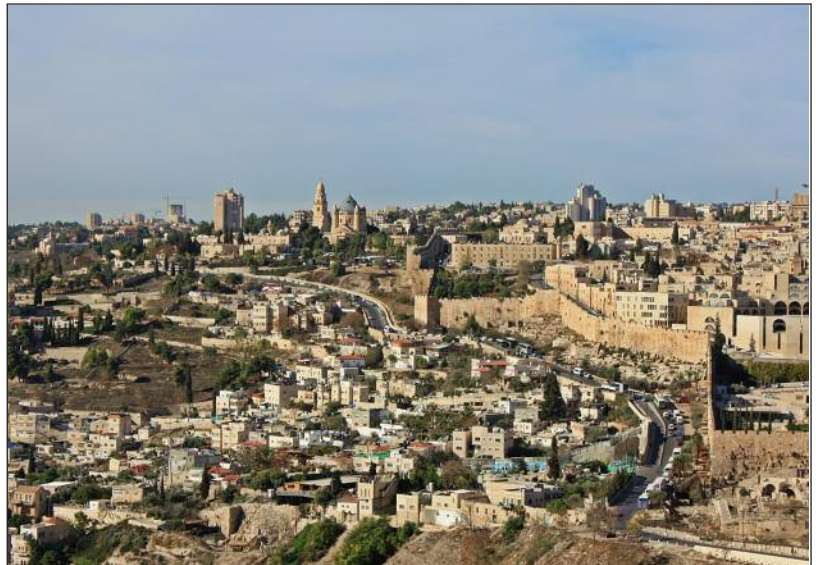
En l'an 135 de notre ère, la révolte juive est écrasée par les Romains. Le royaume de Judée disparaît. Alors, les Juifs partent en Europe occidentale. Ils obtiennent des droits comparables à ceux des autres citoyens. Pendant tous les siècles qu'a duré leur exil, les Juifs rêvent d'un retour à leur « Terre promise », ce qui donnera naissance au sionisme (mouvement politique favorable à la constitution d'un Etat juif en Palestine).

Durant la Seconde Guerre mondiale, les nazis au pouvoir en Allemagne décident du génocide des Juifs : entre cinq et six millions de Juifs vont mourir dans des camps d'extermination.

Après cet horrible épisode, l'O.N.U. décide de donner aux Juifs une terre où ils pourront vivre sans craindre de nouvelles persécutions. Cette terre se situe en Palestine, là où vit déjà un peuple. En mai 1948, les Juifs manifestent leur joie de la création de l'Etat d'Israël. En même temps, les Palestiniens, mécontents, laissent éclater leur colère. La première guerre israélo-arabe éclate. Elle se termine par la victoire de l'Etat d'Israël.

Les Palestiniens se retrouvent réfugiés dans leur propre pays avec le choix suivant : fuir ou se faire expulser ? Le « mur de la honte », créé en 2002 par les Israéliens, sépare deux peuples sur une même Terre ! Au total, il y a eu de nombreuses guerres israélo-arabes. Elles ont abouti à de nombreux morts et de lourdes pertes, ce qui représente un avenir morbide pour la jeunesse. Cette Terre est-elle vraiment promise ? Avons-nous le droit de laisser cette Terre ravagée par les conflits, aveuglée par la haine, laissant au passage des orphelins. La paix durable pourra-t-elle s'installer sur cette Terre où deux peuples se détruisent ? Combien de cris et de larmes devons-nous laisser passer ?

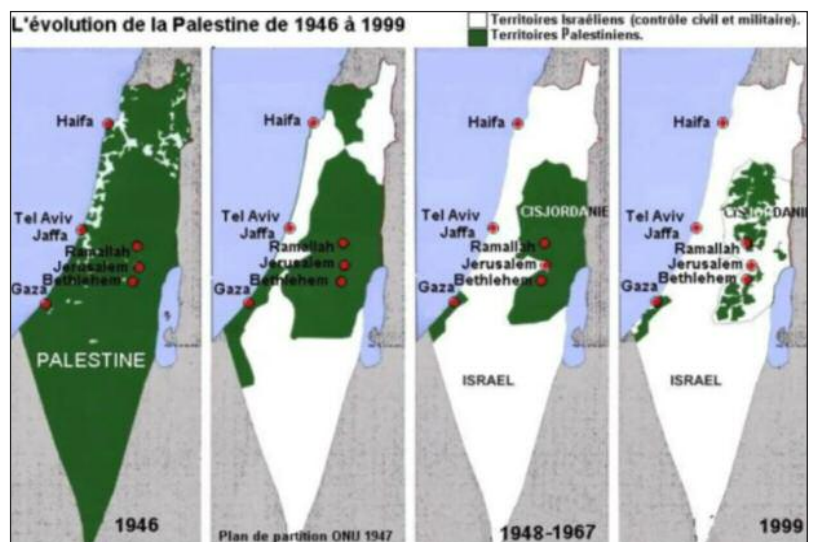
L'ENFER CONTINUE DANS UNE TERRE POUR DEUX. LA HAINE NE PEUT PAS DISPARAÎTRE, SAUF SI L'AMOUR ET LA PAIX INTERVIENNENT.



Un mur qui sépare deux communautés (photo libre de droits)



Un conflit qui a déjà fait de nombreuses victimes (photo libre de droits)



Pour une littérature définitionnelle de l'article 13 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948

par les élèves du CM1A de l'école Jules Ferry, Bagnolet.

Nous avons choisi les termes importants de l'article 13, puis nous avons recherché la définition la plus appropriée pour chacun. Cela nous a permis de réécrire l'article avec les définitions.

Article 13 :

Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un état.

Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.

Toute personne est autorisée par la loi à aller et venir sans restriction, sans contrainte et de retenir, sélectionner l'endroit où l'on habite à l'intérieur d'une communauté établie sur un territoire.

Toute personne est autorisée par la loi à abandonner tout territoire bordé de frontières et dirigé par un gouvernement, y compris le sien, et de se rendre au lieu d'où l'on était parti, dans son territoire bordé de frontières et dirigé par un gouvernement.



Dessin Eléna classe de CM1, Jules Ferry

Les réfugiés

par Annette, Louna et Nesrine, CM2A Ecole élémentaire Jean Jaurès

Nous avons interrogé des élèves de notre école sur ce qu'ils relient au mot «réfugié».

Ces termes, ci-dessous, étaient les plus fréquents : «pauvre, maison, personne ayant quitté son pays, caché, quelqu'un qui se déplace dans une autre ville».

Selon leur âge, certains ne comprenaient pas ce mot.

Nous avons donc fait notre petite enquête: un réfugié est une personne qui fuit la guerre, la violence, les catastrophes naturelles dans son pays, ce qui l'oblige à demander la protection d'un autre état. Il existe



que nous, enfants, nous pouvons peut-être faire pour aider. Nous pouvons faire preuve de fraternité.

Nous pourrions faire, comme en Allemagne; où l'on accueillerait des réfugiés chez nous, en attendant qu'ils se trouvent un foyer et un travail. Nous pouvons aussi leur apprendre les codes du pays où ils se sont réfugiés, ou au moins leur donner quelque chose (des couvertures, des vêtements, des outils,...)! Plus grand nous pourrions aider, mais vous, qui êtes déjà adulte, vous pouvez agir dès maintenant. Mettez-vous à leur place, fuyant



donc différents réfugiés :

Les réfugiés politiques : personne quittant son pays à cause de la dictature ou de la guerre.

Les réfugiés humanitaires : une personne fuyant son pays face aux catastrophes créées par l'humain.

Les réfugiés climatiques : personnes qui fuient leur pays face au changement climatique, conséquence du réchauffement de la planète.

Après toutes ces recherches, nous nous sommes interrogées sur ce

vos pays, nuit et jour, à vos risques et périls, en quête d'un avenir meilleur... Le nombre de réfugiés augmente dans le monde et beaucoup cherchent du secours vers les pays d'Europe, il est donc de notre devoir de leur apporter notre aide et notre soutien pour qu'ils puissent se reconstruire.

